ACR TH Prévention des risques et sécurité dans les déplacements routiers

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Ouvriers d'Esat

Durée
4 jours

Organisme de formation
- Alter Ego Conseil

Date limite d'inscription
22/11/2019

Lieux & dates

- **Groupe 1**

COGNAC - Annulé
Les 21 & 22 nov. 2019
+ Les 28 & 29 nov. 2019

- **Groupe 2**

PARTHENAY - Annulé
Les 16 & 17 déc. 2019
+ Les 16 & 17 jan. 2020

Interlocuteur Opco Santé

Laurence METAYER
actionscoregionalesNA.poitoucharentes@unifaf.fr

Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étoitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier, dans le respect de la Loi de férier 2005. Savoir être piéton, cycliste, cyclomotoriste, ou conducteur d'un véhicule à 4 roues et apprendre à gérer seul et en séurité ses délacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie.

Objectifs

Etre capable de se déplacer en sécurité dans l'environnement routier

- Identifier les risques routiers et leurs conséquences
- Sensibiliser aux principales règles du code de la route
- Responsabiliser le stagiaire par rapport aux conduites à risque (substances licites ou illicites, vitesse, téléphone portable, fatigue et sommeil….)

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Jour 1
Identifier les risques routiers et leurs conséquences

- Prise de connaissance et mise en place d'un climat de confiance
- Le jeu du « dangereux ou pas dangereux ? »
- De la théorie à la pratique… Faire comprendre que la route est partagée par tous et que les règles sont fondées sur des principes concrets de sécurité

Jour 2
Sensibiliser aux principales règles du code de la route

- Découverte du code de la route, les bases et les fondamentaux
- Découverte du code de la route sur le terrain

Jour 3
Responsabiliser le stagiaire sur les conduites à risques

- Les conduites à risques « Bar pédagogique/Cannabis »
- L'attention et la vigilance « le téléphone, la vitesse,… »
- La gestion de la fatigue

Jour 4
Responsabiliser le stagiaire sur les conduites à risques (suite) + Bilan partagé de la formation avec les encadrants

- Le jeu des risques
- le P.A.S. (Protéger – Alerter – Secourir)
- Exercice pratique extérieur
- Bilan partagé de la formation avec les encadrants